

# JOURNÉE RÉGIONALE

## " HABITER CHEZ SOI "

De nouvelles formes de domicile à imaginer  
dans le continuum d'accompagnement  
des personnes âgées ou en situation  
de handicap

**MARDI 25 JUIN 2019**  
**ANGERS (49)**



# PRÉAMBULE

**H**abitat intermédiaire, partagé, adapté... Ces différentes appellations ont vu le jour au cours de la dernière décennie pour illustrer le déploiement de solutions nouvelles de logement pour favoriser l'inclusion sociale des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

Ces différentes initiatives, regroupées depuis l'adoption de la Loi portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique sous le terme d' « Habitats inclusifs », ont pour objectif commun de permettre aux personnes intéressées de bénéficier d'un logement qui concilie inclusion sociale et vie autonome.

Résolument ouverts sur la cité, acteurs de l'accès aux droits et aux services, les habitats inclusifs doivent ainsi s'inscrire dans leur environnement pour mobiliser les ressources locales (services à domicile, soins, acteurs de la vie sociale et des loisirs, ...) afin de proposer des modalités d'accompagnement en proximité.

Ni établissement médico-social, ni logement classique, l'habitat inclusif est un nouveau « maillon » du parcours des personnes âgées ou en situation de handicap dont la conception doit répondre à des modalités d'accompagnement spécifiques en fonction des publics accueillis. Il doit dès lors s'articuler également avec les ressources médico-sociales du territoire, qu'elles relèvent du secteur des personnes âgées (EHPAD, SAAD, SSIAD) ou des personnes en situation de handicap (SAVS, SAMSAH, SAAD, FAM, MAS...).

Cette journée, qui s'adresse aux acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux, de la planification urbaine et aux bailleurs sociaux, a pour objectif de partager et d'échanger sur les modalités d'organisation des acteurs sur les territoires afin de permettre le développement de nouvelles formes d' « habiter chez soi ».

**8h30 ACCUEIL DES PARTICIPANTS**

**9h30 OUVERTURE**

- . **Jean-Jacques COIPLÉ**, Directeur Général de l'ARS Pays de la Loire
- . **Marc MARHADOUR**, Délégué Régional NEXEM
- . **Philippe MAHEUX**, Délégué Régional FEHAP

**10h00 INTERVENTION PLÉNIÈRE : Qu'est-ce-que l'habitat inclusif ?**

Derrière une définition partagée, quelles réalités revêtent les différentes formes d'habitat inclusif ? En quoi sont-elles « un chez soi » au service de l'autonomie et de l'inclusion pour les personnes accompagnées ?

- . **Jean-Luc CHARLOT**, Directeur chez Fabrik Autonomie Habitat et membre de l'Observatoire national de l'habitat inclusif

**11h30 TABLE-RONDE : Partages d'expériences d'habitats inclusifs**

Regards croisés de personnes en situation de handicap, de personnes âgées et de professionnels de l'accompagnement sur des solutions existantes.

**12h30 GRAND TEMOIN**

- . **Michel BILLE**, Sociologue, spécialisé dans les questions relatives aux handicaps et à la vieillesse, Président de l'Union nationale des instances et offices de retraités et personnes âgées, membre du Conseil scientifique Sciences Humaines de France Alzheimer

**13h00 DÉJEUNER**

**14h30 INTERVENTION PLÉNIÈRE : La Loi ELAN, définition légale et financement de l'habitat inclusif**

- . **Antoine FRAYSSE**, Directeur du CREA Pays de la Loire

**15h00 TABLE-RONDE : Quel accompagnement par les pouvoirs publics en Région Pays de la Loire**

- . Représentants des Conseils départementaux de la Région Pays de la Loire
- . Représentant de l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire
- . Représentants de la Délégation Régionale NEXEM et de la Délégation Régionale FEHAP

**16h00 GRAND TEMOIN**

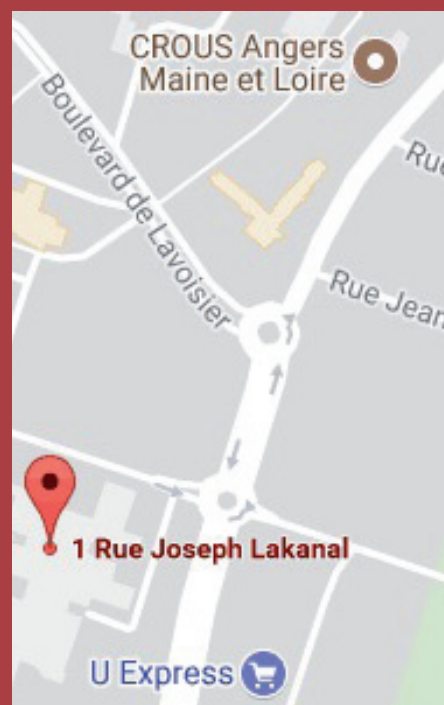
- . **Michel BILLE**, Sociologue

**16h50 CLOTURE**

- . **Françoise JAN**, Présidente du CREA Pays de la Loire

**Lieu de la rencontre :**  
**ESSCA**  
**1 RUE JOSEPH LAKANAL**  
**49000 ANGERS**

**Tél. 02 41 73 47 47**  
**Mail : [info@essca.fr](mailto:info@essca.fr)**  
**[www.essca.fr](http://www.essca.fr)**



## **RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS**

### **Inscriptions**

CREAI PAYS DE LA LOIRE  
BP n°59  
8 avenue des Thébaudières  
CP 30406  
44804 SAINT-HERBLAIN CEDEX

Tél. : 02 28 01 19 19  
Mail : [info@creai-nantes.asso.fr](mailto:info@creai-nantes.asso.fr)  
[www.creai-nantes.asso.fr](http://www.creai-nantes.asso.fr)

**Tarifs des inscriptions : 80€**  
(par personne, repas inclus)

Le CREAI Pays de la Loire sollicite les OPCA/OPCO pour que cette journée soit reconnue au titre de la formation professionnelle continue.

Seules les inscriptions accompagnées du règlement ou de l'avis d'engagement administratif pourront être traitées.